

Devoir surveillé – 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie

Le GPRF et le programme du CNR, les ordonnances de 1944-1945 (vote des femmes, Sécurité sociale, nationalisations), la Constitution de 1946 et les débuts de la Guerre froide en France

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 3^e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Définir avec précision

(4 pts)

- | | |
|--|---------------------------------------|
| a) Qu'est-ce que le GPRF ? | c) Qu'est-ce qu'une nationalisation ? |
| b) Qu'est-ce que le programme du CNR ? | d) Qu'est-ce que le tripartisme ? |

Exercice 2 – Repérage chronologique

(4 pts)

- a) Classe ces quatre événements du plus ancien au plus récent : *renvoi des ministres communistes · ordonnance sur le vote des femmes · Constitution de la IV^e République · création de la Sécurité sociale.*
- b) Donne la date (mois et année) de chacun de ces quatre événements.
- c) Quel événement mondial de 1947 explique le renvoi des ministres communistes ? Cite-en un second, de la même année, qui touche la France.
- d) Combien de temps le GPRF a-t-il gouverné ? Pourquoi le qualifie-t-on de « provisoire » ?

Exercice 3 – Analyse de document**(4 pts)**

« Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 [...]. Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après : la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. [...] Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. [...] Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. [...] La Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. [...] L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »

— *Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (extraits)*

- a) Présente le document : nature, date, auteur (« le peuple français » : par quel moyen s'est-il exprimé ?).
- b) À quels « régimes » la première phrase fait-elle allusion ? Relève l'expression qui montre que le texte s'inscrit dans la continuité de la Révolution française.
- c) Classe les droits cités en deux catégories : droits politiques et civils / droits économiques et sociaux. Donne deux exemples de chaque.
- d) Montre, à l'aide de deux réformes précises et datées de 1944-1946, que ces principes ont été traduits dans les faits.

Exercice 4 – Vrai ou faux ? Corrige ce qui est faux**(4 pts)**

- a) « Le 25 août 1944, de Gaulle proclame solennellement la République à l'Hôtel de Ville de Paris. »
- b) « Les Français approuvent en octobre 1945 le retour à la III^e République. »
- c) « La Sécurité sociale de 1945 est financée par l'impôt et gérée par les préfets. »
- d) « Le PCF quitte le gouvernement en 1947 parce qu'il a perdu les élections. »

Exercice 5 – Développement construit — refonder la République**(4 pts)**

- a) Rédige un développement construit d'une vingtaine de lignes répondant à la question : **comment la République est-elle refondée et la démocratie redéfinie en France de 1944 à 1947 ?**
- b) Première partie : rétablir la République et la démocratie politique (GPRF, vote des femmes, épuration, référendum de 1945 : au moins trois faits datés).
- c) Deuxième partie : redéfinir la démocratie par des droits économiques et sociaux (programme du CNR, au moins trois réformes datées, préambule de 1946).
- d) Troisième partie : une refondation fragile (Constitution de 1946 contestée par de Gaulle, fin du tripartisme en 1947). Conclure en une phrase sur l'héritage de cette période.

Bon courage !